
ÉVALUATION UE 4-6 SEMESTRE 4 SOINS ÉDUCATIFS ET PRÉVENTIFS

PROCÉDURE SESSION 1 – SESSION 2

Dépôt du dossier
LUNDI 16 MARS 2026
Avant 12H00

**Une attention particulière sera portée à une utilisation abusive de l'IA (Intelligence Artificielle)
qui doit rester éthique, inclusive et complémentaire aux enseignements.**

NOTATION : 20 POINTS
ECTS : 2 CRÉDITS

Ce document comporte 8 pages

EVALUATION UE 4.6 SEMESTRE 4
SOINS EDUCATIFS ET PREVENTIFS
SESSION 1 – 2 ECTS

Rappel sur la finalité et les objectifs de l'UE :

En continuité des UE 1.2 Santé Publique et Économie de la Santé du Semestre 2 et 3, UE 4.6 Soins Éducatif et Préventifs du Semestre 3 :

- Elaborer et mettre en œuvre une démarche d'éducation pour la santé en interdisciplinarité.
- Mobiliser les concepts d'éducation pour la santé, éducation thérapeutique, démarche éducative et éducation thérapeutique du patient.
- Mobiliser les notions de contractualisation et de partenariat abordées aux semestres 3 et 4.
- Identifier la formation des aidants naturels.

1 - Modalités d'évaluation :

Aspects règlementaires :

- Modalités :
 - Action éducative individuelle ou collective, auprès d'une personne ou d'un groupe.
- Critères d'évaluation :
 - Pertinence du choix de l'action éducative au regard de la situation.
 - Pertinence de l'action.
 - Adaptation des outils.

Choix pédagogiques de l'IMFMS de Perpignan :

- **Modalités d'évaluation :**
 - Evaluation de groupe.
 - **Construction d'un projet d'action éducative collective** auprès de la population cible définie dans le service sanitaire et rédaction du projet d'intention.
 - La mise en œuvre de cette action sera évaluée dans le cadre du **service sanitaire**.
- **Critères d'évaluation :**
 - Pertinence du choix de l'action éducative au regard de l'étude des besoins.
 - Pertinence des objectifs.
 - Argumentation de la stratégie et des méthodes éducatives.
 - Argumentation des moyens et des outils éducatifs.
 - Pertinence de l'outil d'évaluation.

Présentation des attendus de l'évaluation aux étudiants :

- La présentation aura lieu le 11/03/2026
- La procédure d'évaluation sera mise sur Moodle après validation du comité de lecture
- Affichage des notes **en post-CAC du semestre 4**

2 - Préalable à l'évaluation :

- **Pré-requis :**

- Dans l'UE 1.2 S3 :
 - Apports théoriques sur la démarche en santé publique et les outils d'enquête
 - Étude des besoins en santé de la population cible.
 - Validation du diagnostic éducatif (évaluation de l'UE 1.2 S3).
- Dans l'UE 4.6 S3 : apports théoriques sur :
 - Les courants et les outils pédagogiques, sous forme de CM.
 - La démarche d'éducation à la santé, sous forme de TD.
- Partenariat et collaboration avec les différentes structures mobilisées sur le service sanitaire.
- **24 groupes - 15 groupes constitués de 5 étudiants, 9 groupes de 4 étudiants** - sur la base des groupes de l'UE 1.2 S3, étudiants qui se sont choisis et intégration des ESI absents sur l'UE 1.2 S3.
- Présentation de la démarche aux étudiants : objectifs, organisation, rappel de la constitution des groupes et des thématiques.
- Cadres de Santé Formateurs (CSF) référents des groupes :

Noms des CSF	Nombres de groupes	Répartition des groupes	Etablissements
Thomas CAZALS	4	4-5-22-23	Ecole élémentaire G. DAGNEAUX Perpignan (2) Service de médecine sociale PASS CHP (1) Foyer de Vie Les Pardalets Los Masos (1)
Sarah PARIS	4	1-6-7-8	Lycée MAILLOL Perpignan (1) Ecole élémentaire PASTEUR Perpignan (3)

Yasmina DJAOUTI	4	9-18-19-24	Service Santé Universitaire Perpignan (1) Lycée Polyvalent Christian Bourquin Argelès sur mer (2) L'OLIVERAIE Toulouges (1)
Christelle IACONO DI CACITO	4	10-11-12-13	Collège PONS Perpignan (4)
Fabien HUART	4	14-15-16-17	Collège PAGNOL (4)
Domique PIECHTA	4	2-3-20-21	Ecole élémentaire PONT NEUF Perpignan (1) Ecole élémentaire V. DURUY Perpignan (2) Ecole élémentaire Hélène BOUCHER Perpignan (1)

3 - Remise du document :

- Le document sera remis en 2 exemplaires le **LUNDI 16 MARS 2026 avant 12h00**, par un étudiant du groupe, contre émargement à l'accueil de l'IMFMS. Aucun document ne sera accepté après cet horaire.
- Possibilité de réaliser l'impression et la reliure des documents au CRD (matériel fourni par l'IMFMS), sur prise de RDV.

4 - En cas d'absence ou de retard :

- **Le travail est élaboré durant les semaines 11 et 12.** Tous les étudiants doivent être présents pendant la durée de la construction de la séquence d'éducation. L'organisation prévisionnelle du groupe sur la semaine et notamment les déplacements sur la structure sont planifiés et communiqués au référent du groupe le premier jour. Les modifications sont signalées par mail au formateur référent du groupe, avec copie au responsable du SSES, Mme DJAOUTI.
- **En cas d'absence sur la semaine du service sanitaire :**
En cas d'absence durant l'élaboration du projet d'intention, la présentation à la réalisation de l'action ne sera pas possible. Le ou les ESI effectueront l'action du service sanitaire pendant le stage n°1 ou 2 du S4.
Les motifs des absences seront soumis à la validation de la Direction et du formateur référent du groupe, et motiveront éventuellement la présentation de l'étudiant en session 2.

5 - Les modalités d'évaluation de la session 2 :

- Si le groupe obtient une note inférieure à 10/20 en session 1, il devra réaliser un réajustement du projet d'intention de l'action à partir des commentaires du correcteur.
 - Restitution du document écrit en juillet 2026 semaine 28 ou 29 (cf calendrier des sessions 2 S4), par un étudiant du groupe, contre émargement à l'accueil de l'IMFMS.
 - Le correcteur est identique à la session 1.
- Si les motifs d'absence¹ invalident la session 1, l'étudiant bénéficiera d'un accompagnement de deux fois 2 h par un cadre formateur du pôle de 2^{ème} année. Le document (1 exemplaire) sera à remettre le jour du déroulement de l'action. L'évaluateur sera le Cadre formateur accompagnateur.

¹ Absence lors d'élaboration du projet d'intention et/ou lors de la réalisation de l'action.

6 - Contenu de l'évaluation :

• Critères de forme du document :

- Utilisation d'un traitement de texte, avec respect des normes de présentation de document écrit : cf. document des règles de présentation (UE 6.1 S1).
- Ce document est rédigé en groupe. Il s'agit d'un document tapuscrit et relié, en 2 exemplaires.

• Critères de fond du document :

Introduction

- Présentation du contexte
- Présentation des éléments du diagnostic éducatif
- Annonce du plan.

Définition des objectifs de l'action éducative :

- **Objectif général de l'action** centré sur le résultat à atteindre en termes de santé.
- **Objectifs spécifiques et opérationnels** qui concernent des axes éducatifs particulièrement visés par l'action. Ils font référence à 3 domaines :
 - Savoir ou capacités cognitives,
 - Savoir-faire ou capacités sensitivo-motrices,
 - Savoir-être ou capacités psycho-affectives.

Élaboration de la stratégie d'intervention :

- Présenter de manière générale **le déroulement de l'intervention** : énoncer les actions choisies et les choix éducatifs retenus.
- Argumenter **la stratégie éducative** mise en œuvre lors de la séquence :
 - Les courants pédagogiques en question et les méthodes en lien.
 - Justification des choix pédagogiques.
 - Les moyens pédagogiques
 - Justification des moyens pour permettre l'atteinte des objectifs.
 - Choix des contenus, argumentation, ...
 - Les outils éducatifs :
 - Matériels nécessaires à la réalisation de l'apprentissage.
 - Ressources humaines.
 - Aides pédagogiques...

- Établir le **calendrier de l'action** : dates de rencontres avec les partenaires (s'il y a lieu), jusqu'à la date d'intervention.
- Spécifier les **responsabilités de chacun** et répartir les activités en vue de la mise en œuvre.

Présentation de l'outil d'évaluation de l'action :

- Proposer un outil **d'évaluation de l'action** d'éducation à la santé réalisée : critères d'évaluation en précisant l'outil choisi.

Bibliographie

Annexe :

- Supports pédagogiques, ressources, ...

7- Rôle du cadre formateur accompagnateur des groupes de travail :

- Le CSF référent des groupes est un guidant dans l'élaboration de la démarche éducative. Il supervise les groupes d'étudiants qu'il a en référence dans les phases d'élaboration de l'action. Il est garant du contenu et des méthodes envisagés.
- Le CSF référent des groupes est l'évaluateur du document écrit.

8 - Les correcteurs :

Les correcteurs sont : Christelle IACONO DI CACITO, Dominique PIECHTA, Fabien HUART, Thomas CAZALS, Sarah PARIS et Yasmina DJAOUTI.

9 - La grille d'évaluation :

GRILLE D'ÉVALUATION UE 4.6 SEMESTRE 4
SOINS ÉDUCATIFS ET PRÉVENTIFS
SESSION 1 - 2 ECTS

Thème

Lieu :

Population cible :

GROUPE N°
Noms et prénoms des étudiants

APPRECIATION GENERALE :

EVALUATEUR :

DATE :

Note :

/20

	Capacités visées : Présenter et argumenter le projet d'intention		
	Critères	Note	Commentaires
Objectifs du projet de l'action éducative (4 pts)	- Objectif général posé en adéquation avec la problématique. - Objectifs spécifiques et/ou opérationnels adaptés et réalisables	/4	
Conception de l'intervention (15 pts)	<u>Intervention :</u> - En lien avec les besoins identifiés - Cohérente avec les objectifs à atteindre et la population cible	/3	
	<u>Méthodes éducatives :</u> - Présentées - Argumentées en regard des courants pédagogiques	/3	
	<u>Moyens et ressources nécessaires :</u> - Présentés - Argumentés en regard du contexte et de l'environnement	/2	
	<u>Choix des outils éducatifs :</u> - Adaptés à la population et aux objectifs - Argumentés en regard de la population et des objectifs	/3	
	<u>Apports théoriques</u> - Adaptés à la population - Fiables et suffisants	/2	
	<u>Evaluation de l'action d'éducation :</u> - Critères présentés - Choix des outils de l'évaluation argumentés	/2	

<u>Présentation du travail écrit</u> <u>(1 pt)</u>	Conforme aux règles de présentation des documents écrits UE 6.1 S1	/1 ou 0	
TOTAL			/20